

## Choix de matières pour droit des affaires

Par **manonwgr**, le **13/06/2015** à **18:34**

Bonjour à tous,

J'ai validé ma L2 de droit et je compte me diriger vers un master de droit des affaires, européennes si possible.

Je dois, pour ma L3, choisir 3 matières à étudier en TD parmi celles-ci:

- Procédure civile
- Droit des obligations 3
- Droit des sociétés
- Droit de l'Union européenne
- Droit international public

Lesquelles me conseillez-vous de choisir ??

Merci à tous !

Par **joaquin**, le **13/06/2015** à **21:04**

Bonjour,

Il me semble que le droit des sociétés en droit des affaires est absolument incontournable. Après, si vous choisissez l'option droit des affaires européen, l'option droit de l'union européenne me semble également indispensable. Pour la dernière, je ne sais pas trop quoi vous conseiller. Les 3 matières me semblent importantes, mais j'aurai une préférence pour le droit des obligations. C'est un enseignement fondamental, même en droit des affaires.

Cordialement

JG

Par **Muppet Show**, le **14/06/2015** à **09:01**

Bonjour,

Étant en droit des affaires, je rejoins Joaquim, je vous conseille de prendre en 1er le droit des sociétés, puis le droit des obligations et après selon votre choix de master et votre projet

professionnel : droit de l'UE mais si vous prenez procédure civile ce n'est pas une erreur... La procédure est importante également !

Par **manonwgr**, le **17/06/2015** à **12:36**

D'accord, merci à vous !

Je compte changer de fac (je suis à l'UVSQ) pour aller dans une fac parisienne.  
Est-ce une bonne idée de postuler dès l'année prochaine pour des M1 de la fac où l'on souhaite faire accéder plus facilement au M2 ?